



HONORAIRES DE L' AGENCE:
APPLICABLE A PARTIR DU 25 MARS 2015
(TVA INCLUSE A LA CHARGE DU VENDEUR
SAUF CONVENTION CONTRAIRE)
BAREME PAR TRANCHE CUMULEE.

HONORAIRES DE TRANSACTION :

PRIX DE VENTE EN EUROS

HONORAIRES TTC EN EUROS

JUSQU'A 50 000 € INCLUS

10 %

50 000 A 55 000 € INCLUS

+ 9 %

55 000 A 75 000 € INCLUS

+ 8 %

75 000 A 90 000 € INCLUS

+ 7 %

90 000 A 120 000 € INCLUS

+ 6 %

AU DESSUS DE 120 000 €

+ 4.25 %

HONORAIRES DE LOCATION :

13 € / m² TTC A LA CHARGE DU BAILLEUR ET

13 € / m² TTC A LA CHARGE DU LOCATAIRE